II. Islamologie, droit, philosophie, sciences

Bachardoust Ramazan,
Afghanistan. Droit constitutionnel, histoire, régimes politiques et relations diplomatiques depuis 1747

Paris, L'Harmattan, 2003. 443 p.

Le titre de cet ouvrage est trompeur. Il ne s'agit pas d'un livre d'histoire du droit, mais d'un livre de droit. La date mentionnée dans le titre aurait pu laisser penser à un traitement équilibré des périodes depuis le XVIIIe siècle. Il n'en est rien. 20 pages suffisent à l'Auteur pour résumer l'histoire de l'Afghanistan de 1747 à 1919, moins de quarante celle de 1919 à 1964, ce qui représente en tout moins d'un sixième de l'ouvrage.

Le parcours et les préoccupations de l'auteur — docteur en droit et conseiller juridique aux Nations-Unies — sont responsables de l'orientation de cette publication, qui semble correspondre aux canons des productions juridiques : trois parties (« De la monarchie 1747-1973 », « De la république depuis 1973 », « Quelle constitution et quel régime politique pour l'Afghanistan et les autres pays musulmans ? »), divisées en chapitres (12) — « La monarchie absolue 1747-1923 », « La monarchie réformiste 1919-1929 », « La monarchie autoritaire 1929-1964 », « La monarchie constitutionnelle 1963-1973 » par exemple pour la première partie —, comprenant eux-mêmes plusieurs sous-chapitres (35 !), divisés à leur tour en un nombre important de sections, sous-sections, sous-sous-sections et paragraphes ! Cette éclatement de l'ouvrage en petits paragraphes, peut-être très pratiques pour un spécialiste du droit qui cherche un détail précis, rend la lecture et la synthèse difficiles.

Après une très courte présentation de la notion d'État (p. 13-15), l'A. rappelle les étapes majeures de la constitution de l'État afghan, depuis le règne des Ghaznévides jusqu'à 1747, à partir de sources de seconde main (p. 16-19). Deux petits chapitres généraux explorent rapidement les notions de « nation » et de « constitution » (p. 20-23 et 24-28). Quatre pages suffisent ensuite à l'A. pour présenter les caractères de la constitution coutumière afghane de 1747 à 1923, sans évoquer les sources dont on dispose. À partir de là, commence une présentation des articles des différentes constitutions du pays. La véritable raison d'être du livre se trouve dans le dernier chapitre qui propose les différentes alternatives qui s'offrent aux dirigeants de l'Afghanistan après la chute des talibans : constitution islamique ou laïque ? parlementaire ou présidentielle ? monarchique ou républicaine ? fédérale ou unitaire ?

Après le corps du texte, viennent une chronologie (p. 411-430) et une bibliographie (p. 421-424) renvoyant pour plus amples détails à la Thèse de Doctorat de l'A., thèse non publiée, intitulée « Diplomatie et guerre d'Afghanistan ». Nous ne pouvons que regretter qu'une véritable étude historique n'ait pas menée sur la question de l'élaboration progressive de l'État et du droit afghans, alors que ces questions sont essentielles pour comprendre le fonctionnement actuel des États musulmans dans le monde. Cela étant, cet ouvrage devrait trouver son public dans les Universités de droit parmi les étudiants intéressés soit par l'Afghanistan, soit par les comparaisons entre les systèmes constitutionnels occidentaux en général, français en particulier et afghan.

Pascal Buresi
CNRS - Paris

BCAI 21 (2005) Bachardoust Ramazan : Afghanistan. Droit constitutionnel, histoire, régimes politiques et relations diplomatiques depuis 1747, recensé par Pascal Buresi
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net